



Projet Educatif de Territoire 2025-2028

Albret Communauté

(Délibération DE-056-2025 du 09/07/25)

Depuis sa création en 2017, Albret Communauté s'est doté d'un PEDT intercommunal.

La réalisation et le suivi des 2 premiers PEDT ont permis aux équipes d'en comprendre les enjeux et les modalités d'organisation.

En 2024, le PEDT aurait dû être « renouvelé ». Le choix a été fait de demander une prolongation d'un an, puisqu'en 2024 un travail partenarial sur les compétences psychosociales (CPS) a permis pour la première fois de réunir différents acteurs du temps de l'enfant.

C'est sur la base de ce travail que le PEDT 2025-2028 a été réalisé.

L'objectif du PEDT intercommunal est d'incarner une ambition éducative conçue dans l'intérêt des enfants à l'échelle du territoire. L'idée est de formaliser une démarche visant à proposer à chaque enfant/jeune un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, tout en respectant les compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs.

Points d'attention :

Le PEDT se doit d'être travaillé et suivi de manière à permettre la concertation entre les différents acteurs des temps de vie de l'enfant et les objectifs éducatifs sont à définir avec les élus, les équipes d'animation et enseignantes, les associations et les familles.

Cette volonté de fonctionnement se heurte à la difficulté de mobiliser les différents acteurs pour des temps de réflexion, d'échanges, de concertation. Cette difficulté est réelle et ce depuis la mise en place du premier PEDT.

De plus, la durée d'un PEDT est de 3 ans alors qu'un mandat est de 6 ans, une Convention Territoriale Globale est de 5 ans, un Contrat Local de Santé est de 5 ans et que tous sont liés.

Au regard de ces deux derniers points le choix a été fait de **renouveler** le PEDT 2021-2024 pour la période 2025-2028 (renouvellement CTG et CLS) en continuant le travail sur les objectifs et valeurs précédemment définis tout en y incluant la démarche amorcée sur les CPS.

I) Contexte et éléments diagnostiques

Données générales

La Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) compte 25 858 habitants (2021). Née au 1^{er} janvier 2017 de la fusion de 3 anciennes communautés de communes (CC du Val d'Albret, CC du Mézinais et CC des Coteaux de l'Albret), Albret Communauté rassemble 33 communes. Ce territoire revêt une dimension rurale forte : 11 communes comptent moins de 300 habitants et seulement 6 communes rassemblent plus de 1 000 habitants. La ville de Nérac, qui compte près de 7 000 habitants, est la commune la plus peuplée et le siège de l'intercommunalité.

En 2020, le territoire comptait 7 652 ménages dont 32,8% étaient des couples sans enfants. Parmi les 3 616 familles comptabilisant des enfants, 8,7% sont des familles monoparentales et 21,4% des couples avec enfants.



Au sein de l'intercommunalité, la part des 0-19 ans représente 20,5% de la population.

Principaux constats

➤ Parentalité

L'accompagnement des familles dans leur rôle de parent et dans le soutien à leur fonction parentale constitue un des leviers de développement et d'épanouissement d'un enfant ou d'un jeune au sein de sa famille. Cet accompagnement consiste à épauler les parents en les informant, en les écoutant et en mettant à leur disposition des services et moyens leur permettant d'assumer pleinement leur rôle éducatif. Il s'agit notamment de les rassurer sur leurs compétences parentales, de développer des échanges, de mettre en place des lieux et/ou de créer des moments favorisant la consolidation de leurs capacités éducatives et de proposer, face aux situations difficiles ou conflictuelles, des dispositifs d'appui et de médiation.

Le territoire est doté de 4 Espaces de Vie Sociale (E.V.S) et d'un Lieux d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P), qui proposent ce soutien à la parentalité.

Depuis 2021, les crèches et accueils de loisirs proposent différents temps d'échanges aux familles.

➤ Petite-enfance

En 2020, Albret Communauté comptait 1 004 enfants âgés de 0 à 5 ans, la tendance est à la baisse. Cette diminution du nombre de jeunes enfants à l'échelle intercommunale est la résultante de la baisse du nombre de naissances (-19% entre 2018 et 2024).

L'offre d'accueil des enfants de 0 à 3 ans couvre globalement les besoins locaux.

Par ailleurs, Albret Communauté dispose de 3 classes accueillant les enfants de 2 ans. Ce dispositif permet notamment le maintien du nombre de classes dans les écoles communales.

Tout comme le montrait le questionnaire réalisé en 2021, les retours de terrain font toujours apparaître une demande de lieux de rencontres et d'échanges de la part des familles de jeunes enfants.

La formation du personnel accueillant a été renforcée (Faber et Mazlish, CPS, diverses formations CNFPT). Ces 3 dernières années des partenariats entre les structures petite enfance et les écoles maternelles, les médiathèques, l'école de musique et les animateurs ALSH ont été mis en place. Des actions ont été proposées aux parents (ateliers thématiques – cafés parents).

La petite-enfance en quelques chiffres (2020)

1 Relais Petite Enfance (RPE) avec 3 sites d'accueil (Nérac, Lavardac, Mézin) et des actions délocalisées sur l'ensemble du territoire.
1 Guichet Unique d'Accueil Petite Enfance
71 Assistantes Maternelles en activité
6 Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) – Feugarolles, Bruch, Lavardac, Francescas, Vianne et Sos.
1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) - Nérac
4 Crèches (Montagnac-sur-Auvignon, Nérac, Mézin et Montesquieu) proposent **76** places pour l'accueil des 0-4 ans

➤ Enfance-Jeunesse

En 2022, Albret Communauté compte 1 276 enfants âgés de 6 à 11 ans, 1 272 jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Le territoire compte 37 établissements scolaires qui accueillent **4 231** enfants et jeunes de 2 à 19 ans.

En plus de ces établissements, le territoire peut compter sur une diversité d'associations locales qui accompagnent les enfants et, dans une moindre mesure, les adolescents sur les temps périscolaires, notamment pour de l'aide aux devoirs ou encore de l'activité sportive.

L'enfance-jeunesse en quelques chiffres (2024)

6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) – Barbaste, Moncrabeau, Mézin, Montesquieu, Lamontjoie (période estivale) et Lavardac (pour les 11-17 ans)
279 Places pour l'accueil des enfants de 3 à 17 ans

Ouverture les mercredis de l'année scolaire et l'ensemble des vacances scolaires (exception faite d'une semaine en fin d'année)

Public des 6-10 ans

Ces 4 dernières années l'accent a été mis sur le renforcement de la formation des agents (harmonisation des pratiques, accompagnement bienveillant avec « Faber et Mazlish », Le voyage des ToiMoiNous – CPS et différentes formations en lien avec l'environnement).

Le dispositif CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) gagnerait à se développer : actuellement, seule la commune de Bruch dispose d'un CLAS.

L'offre périscolaire est globalement satisfaisante. Celle-ci a été renforcée au niveau de la diversité des activités proposées grâce au déploiement de l'équipe d'animateurs d'Albret Communauté sur l'ensemble du territoire, à la demande des communes organisatrices.



Public des 11-17 ans

Bien qu'existantes, les actions proposées pour les adolescents ont été trop peu nombreuses et leur visibilité trop faible. De ce fait, la baisse de fréquentation constatée au moment de la crise sanitaire de 2020 peinait à s'inverser. Depuis septembre 2024, un travail est mené à ce niveau et la fréquentation est en augmentation.

Les animations proposées sont plus en lien avec les objectifs du PEDT, l'implication des jeunes est beaucoup plus importante, la communication a été adaptée à ce public.

Focus sur l'ALSH Jeunes (11-17 ans)

Installé sur la commune de Lavardac depuis 2002, cet équipement s'articule actuellement autour d'une pluralité d'activités proposée sur les temps de vacances scolaires et les mercredis après-midi (itinérance sur les communes de la CCAC) :

- des animations (activités sportives, jeux de rôle/de société, ateliers manuels, théâtre)
- des sorties
- des séjours
- des « chantiers jeunes »
- un volet prévention du numérique avec le déploiement du dispositif des « Promeneurs du Net ».

II) Public ciblé par le PEDT

- La petite-enfance : 0-3 ans
- L'enfance : 3-11 ans
- Les adolescents : 12-17 ans
- Les parents

Effectifs et répartitions des enfants de 0 à 17 ans sur l'ensemble du territoire d'Albret Communauté (données CAF 2020)

	Enfants de 0-5 ans	Enfants De 6-11 ans	Enfants De 12-17 ans
Effectifs	1 004	1 276	1 272
Part / proportion	28,3%	35,9%	35,8%

Données générales des ACM (Accueil Collectif de Mineurs) – Chiffres 2024

ALSH	Capacité d'accueil - Nombre de places	Total heures périscolaires (les mercredis en temps scolaire)	Total heures extrascolaires (vacances scolaires)	Total nombre d'enfants inscrits
Barbaste	- Mercredis : 80 - Petites vacances : 80 - Été : 104	17 760	46 432	378
Moncrabeau	- Mercredis : 40 - Petites vacances : 49 - Été : 73	6 672	17 368	125
Montesquieu	40	8 288	15 064	129
Mézin	40	8 000	11 720	99
Lamontjoie (été)	33	X	2 600	43
Lavardac (11-17 ans)	25	X	3 296	60

Modalités de participation des publics cibles au PEDT

- **Petite-enfance** : agents des EAJE, animatrices RPE et les parents (à travers le L.A.E.P 1,2,3 Soleil notamment).
- **L'enfance** : agents d'animation (ALSH et périscolaires) ; implication des enfants dans l'élaboration de la programmation des activités.
- **Les adolescents** : agents d'animation ; implication des jeunes dans l'élaboration de la programmation des activités ; échanges sur les rues numériques avec le dispositif des « Promeneurs du Net »
- **Les parents** : à travers les Associations de Parents d'Elèves du territoire, les familles utilisant les services d'Albret Communauté

III) Axes du PEDT: objectifs généraux et opérationnels

Le choix a été fait de maintenir 4 axes du précédent PEDT :

1 La mise en œuvre d'une concertation locale entre les différents acteurs du parcours de vie de l'enfant pour une recherche de cohérence entre le temps scolaire, le temps périscolaire et extrascolaire.

- Pour tendre vers cette cohérence il est nécessaire de permettre aux acteurs de se rencontrer, d'échanger.

Cet axe a été compliqué à mettre en œuvre par le biais de temps dédiés (réunions, groupe de travail) en raison de la disponibilité limitée de certains acteurs.

La réorganisation du service PEEJ et le déploiement de l'équipe d'animation sur l'ensemble du territoire a permis une proposition d'actions pour différents publics : enfants de moins de 3 ans et professionnels petite enfance dans l'ensemble des structures (crèches, RPE), enfants de 3 à 11 ans, professionnels du périscolaire et élus (tous les accueils périscolaires) et même le 3^{ème} âge (EHPAD publics et privés).

La mutualisation de personnels avec certaines communes permet aux animateurs travaillant sur un même territoire avec des publics différents d'avoir des temps d'échanges, de réflexion et de formation en commun.

Ce déploiement doit continuer à se développer afin d'aller au plus près des familles et du public des collèges et lycées.

- Les agents enfance et petite enfance d'Albret Communauté, y compris les animateurs périscolaires travaillant également pour une autre commune, ont été formés au programme « Le Voyage des ToiMoiNous ».

A la suite de cette formation, le service PEEJ a fait le choix de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour mettre en œuvre un projet territorial de déploiement des CPS.

Ce projet a permis de réunir le service PEEJ, des acteurs du monde associatif, des responsables d'Espace de Vie Sociale, des enseignants du primaire et du secondaire, la responsable de la Mission Locale. Des échanges ont eu lieu avec les équipes de direction de collège et lycée, avec les conseillers pédagogiques du primaire.

Ce travail multi partenarial avec un objectif commun, à savoir permettre aux enfants du territoire de développer leurs CPS, doit permettre une cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant.

Ce projet doit également permettre de travailler plus en concertation.

- L'implication des familles est à développer par une proposition plus importante de temps d'échanges, de temps d'information et d'accompagnement dans les structures, par une meilleure communication des intentions éducatives de la Communauté de Communes Albret Communauté et par une prise en compte de leurs souhaits, de leurs besoins (questionnaires, réunions).
- L'implication des enfants, bien plus présente ces dernières années, doit encore évoluer (questionnaires, temps dédiés pendant les accueils).
- Le temps que nécessite l'animation de ce PEDT est à formaliser.

2) L'affirmation d'intentions éducatives à travers les projets éducatifs et pédagogiques

Valeurs portées par le PEDT intercommunal

- **Vivre-ensemble (savoir-être)** : bienveillance, liens, respect, entraide, égalité, solidarité, mixité.
 - Travailler et renforcer les postures des adultes encadrants.
 - Favoriser des activités qui veillent à développer le vivre-ensemble (mise en place de grands jeux collectifs et jeux de coopération).
 - Développer l'entraide et la solidarité (inciter les plus âgés à aider les plus jeunes ; inciter les enfants/jeunes à participer activement aux tâches de la vie quotidienne ; etc).
 - Amener les enfants/jeunes à apprendre et à respecter les règles de vie.
 - Amener les enfants/jeunes à respecter autrui et accepter l'autre dans ses différences (instaurer des moments d'échange et de dialogue).
 - Renforcer le développement des compétences psychosociales des enfants.

- **Eco-citoyenneté (savoir)** : découvrir et comprendre l'environnement (cadre de vie, patrimoine, écosystèmes) pour pouvoir agir au quotidien et prendre conscience de l'impact des actions de chacun.
 - Proposer aux enfants des actions de sensibilisation (mise en place de poubelles de tri ; lutter contre le gaspillage ; utilisation du bac de compost dans la structure ; ramassage de déchets ; travail de formation des équipes et d'animation en partenariat avec le service environnement d'Albret Communauté.
 - Permettre aux enfants/jeunes de connaître leur environnement (territoire / terroir).
 - Travailler sur l'alimentation, notamment les gouters proposés dans les ACM (Accueil Collectif de Mineurs) (produits locaux et/ou issus du jardin ; développer les ateliers cuisines ; etc).

- **Oser (savoir-faire)** : expérimentation, créativité, exploration, capacité, découvertes, confiance en soi, dépassement de soi, estime de soi.
 - Sensibiliser les agents sur la nécessité « d'oser » (travail sur les postures des adultes encadrants).
 - Encourager les enfants/jeunes à oser et expérimenter.
 - Mise en place d'activités diversifiées et variées (sportives, culturelles, artistiques, manuelles et d'expression, scientifiques, etc) qui favorisent la créativité, l'imaginaire, l'expression, le développement physique, psychomoteur et sensoriel.
 - Favoriser l'implication des enfants/jeunes dans la programmation des activités (projets).

3) L'inclusion de tous les publics : promouvoir une offre éducative de qualité et accessible à tous

➤ Accueil des enfants en situation de handicap

Toutes nos structures veillent à accueillir les enfants/jeunes en situation de handicap.

- Développer et renforcer les partenariats avec les instances compétentes.

➤ **Tarification basée sur le Quotient Familial (en vigueur depuis Septembre 2021)**

Tarifs des ALSH CCAC		
Quotients Familiaux (QF)	Tarif avec repas	Tarif sans repas
QF de 0€ à 500€	4,50€	3,14€
QF de 501€ à 856€	7€	5€
QF de 857€ à 1100€	9,10€	6,50€
QF de 1001€ à 1600€	12€	8€
Plein tarif	17€	10,50€

➤ **Pallier les problèmes de mobilité**

- Service de ramassage des enfants/jeunes pour l'accueil en ACM (Accueil Collectif de Mineurs)

ALSH	Point ramassage ALSH extrascolaire et périscolaire
Barbaste (+6 et – 6 ans)	Nérac -> Barbaste (mercredi et vacances scolaires) = Arrêt minute Transporteur
Moncrabeau (+6 et – 6 ans)	Calignac (Le Saumont, Francescas) -> Moncrabeau = Arrêt minute : vacances scolaires = Accueil relais : mercredis Transporteur
Montesquieu (+6 et – 6 ans) Ou Bruch (- 6 ans)	Aucun
Mézin	Aucun
Lamontjoie (été)	Aucun
Lavardac (Pôle Jeunesse - Mercredis AM et vacances scolaires)	Selon les besoins

- Développer l'itinérance des actions de l'ALSH jeunes en partenariat avec les communes de la CCAC.
- Maintenir l'itinérance des actions du RPE en partenariat avec les communes de la CCAC.
- Proposer des actions régulières à destination des enfants, des jeunes et des familles sur les communes de la CCAC.



4) Le développement de partenariats avec les associations locales sportives et culturelles

- Favoriser les liens avec le monde associatif local (action figurant également dans la CTG).
- Développer des actions communes (cycles découvertes sportives et culturelle ; etc).
- Renforcer le partenariat entre les collèges, lycées du territoire et l'ALSH jeunes (présentation des activités de l'ALSH jeune ; échanges de pratiques autour du dispositif des Promeneurs du Net ; etc).

Ces 4 axes seront travaillés avec pour ambition de permettre aux enfants de faire leurs propres choix, d'affronter les défis quotidiens sereinement, de développer leurs habiletés pour naviguer efficacement dans les relations sociales, leur permettre d'être en capacité de mobiliser les ressources nécessaires à la prise de décision, la résolution de problèmes, la gestion des émotions et les relations humaines.

C'est pourquoi il est proposé de mettre les compétences psychosociales au cœur du PEDT.

2 Mise en œuvre du PEDT

1) Structure de pilotage (composition, organisation) : le Comité de pilotage (CP)

Référents : Pascal BOUTAN (élu) et Fabienne FARRUGIA (Responsable PEEJ)

Composition du CP : Coralie Comère (CAF) ; Alix Mercé (CAF) ; Alain Chazallet (MSA) ; Johanna Pascal (SDJES) ; Elus membres de la commission PEEJ ; Pascal Boutan (maire Lamontjoie – VP PEEJ) ; Alain Lorenzelli (Président d'Albrete Communauté) ; Jocelyne Dargent (coordinatrice petite-enfance) ; Joël Jancovek (coordinateur enfance-jeunesse) ; Véronique Beslot (responsable ALPS Nérac) ; Education Nationale, agents du service PEEJ (1 enfance jeunesse – 1 petite enfance).

Réunion du CP : 1 fois par an

2) Modalités d'évaluation

L'évaluation du PEDT intercommunal aura lieu 1 fois par an par les membres du comité de pilotage. Elle permettra de vérifier la pertinence et la cohérence des projets pédagogiques / actions réalisées au regard du projet éducatif. Elle permettra également de proposer des évolutions, ajustements ou des changements en fonction des objectifs fixés. L'évaluation portera d'une part sur la gouvernance du PEDT et d'autre part sur les objectifs, les actions, les démarches et les moyens mis en place par les acteurs en lien avec l'accueil des enfants/jeunes (équipes d'animation, professionnels des structures petite-enfance).

Liste des acronymes :

PEDT : Projet Educatif de Territoire
EVS ; Espace de Vie Sociale
CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
CLS : Contrats Locaux de Santé
CPS : Compétences Psychosociales
ACM : Accueil Collectif de Mineurs
CTG : Convention Territoriale Globale
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
MSA : Mutualité Sociale Agricole
ALPS : Accueil de Loisirs Périscolaire
ALSH : Accueils de Loisirs Sans Hébergement



LAEP : Lieu d'Accueil Enfants, Parents

EAJE : Etablissement d'Accueil de Jeune Enfant

CNFPT : Centre National de Formation de la Fonction Publique Territorial

RPE : Relais Petite Enfance

MAM : Maisons d'Assistants Maternelles

PEEJ : Petite Enfance Enfance Jeunesse

SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

QF : Quotients Familiaux